LITIGES ENTRE LE FLN, LE MSP ET LES INDÉPENDANTS À L'APN

Les commissions de la discorde

L'installation des instances de la nouvelle Assemblée populaire nationale, effectuée hier, n'a pas été totale puisque manquaient à l'appel trois des 12 commissions permanentes.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Et pour cause, un litige est né entre les groupes parlementaires du FLN, du MSP et celui des députés indépendants autour de la présidence de deux commissions. Après une toute première répartition qui a abouti à la présidence de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire au groupe des indépendants, celle de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement au MSP, ne voilà-t-il pas que l'ex-parti unique se ravise pour réclamer la présidence de cette dernière commission.

Vœu que l'on ne veut pas contrarier au sein des députés du MSP pour peu que, comme le souligne leur chef de groupe, Nacer Hamdadouche, «l'on nous cède la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire comme souhaité dès le début». Ce dont le groupe parlementaire des indépendants ne veut pas entendre parler, refusant l'échange contre la présidence de la commission des transports et des télécommunications que le FLN lui propose.

Ce qui a poussé le président de l'APN à reporter ultérieurement l'installation de ces trois commissions, se contentant de celle des 9 autres commissions aux côtés de l'installation, auparavant, du bureau de l'Assemblée avec l'intronisation des neuf adjoints de Saïd Bouhadja en les personnes de Hadj Laïb, Moussa Oudja, Djamel Bouras et Abdelkader Hadjoud représentant le FLN, Boudjemaâ Tourchi, Amine Senoussi et Fouzia Bensahnoune pour le RND, Smaïl Mimoune pour le MSP et Mohamed Smaïl pour le compte du groupe parlementaire des indépendants.

Selon le président du groupe parlementaire du parti majoritaire, ce différend ne tarderait pas à être aplani avec l'attribution de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire au MSP, celle de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement au FLN et enfin, celle des transports et des télécommunications au groupe des indépendants. Et l'installation de ces trois commissions pourrait même intervenir, selon notre interlocuteur, dans la foulée des débats, entamés hier en soirée, autour du plan d'action du nouveau gouvernement, ou après la fin du mois de Ramadhan.

Pour revenir aux commissions installées hier, il s'agit de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration, de celle des affaires juridiques et administratives et des libertés, de celle des finances et du budget et de celle de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, toutes revenues dans l'escarcelle du FLN dans l'attente de la cinquième commission en litige avec le MSP et les députés indépendants.

Photo : Samir Sid

Dix groupes parlementaires, issus des élections législatives du 4 mai dernier, ont été installés hier.

Les quatre autres commissions installées, celles de la défense nationale, des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, de la jeunesse et des sports et de l'activité associative, sont revenues au RND.

Il a été également procédé, lors de la même séance plénière d'hier, à l'installation des dix groupes parlementaires issus des élections législatives du 4 mai dernier. Il s'agit de ceux du FLN, du RND, du MSP, du TAJ, du MPA, du Front el Moustaqbal, du FFS, du PT et de celui des indépendants.

M. K.

OULD-ABBÈS MET EN GARDE SES NOUVEAUX DÉPUTÉS :

«Il n'y aura plus de super-militants au FLN»

Le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould-Abbès, a réuni, hier, dans l'après-midi, au siège national du parti à Hydra, les nouveaux députés FLN pour «une journée d'étude sur le plan d'action du gouvernement». A quelques heures seulement avant la présentation devant l'Assemblée de ce plan d'action par le Premier ministre, il fallait bien mettre les choses au point.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Tout ce que nous avons défendu pendant la campagne électorale, on le retrouve dans ce plan d'action du gouvernement, un plan d'action qui est mis en place pour la mise en application du programme du président de la République», dira d'emblée Ould-Abbès. Ce ne sera pas tout et un «rappel» en appellera un autre : «Ce même gouvernement est conduit par un membre du comité central du FLN, Abdelmadjid Tebboune, et je vous informe, aussi, que lors des consultations, j'ai proposé une liste de dix-sept noms et huit d'entre eux sont retenus dans ce gouvernement.»

En d'autres termes, il s'agit bel et bien d'un gouvernement où le parti présidentiel, le FLN, se taille la part du lion avec, d'ailleurs, deux portefeuilles de souveraineté, à savoir les affaires étrangères et la justice, en plus du poste clé de Premier ministre. Il est donc dans l'ordre naturel des choses que les députés du parti soutiennent ce plan d'action. Ce que demandera le secrétaire général du reste. Il insistera cependant sur deux choses : la discipline partisane et la mobilisation lors des débats. «Vous êtes libres dans vos interventions mais la liberté d'expression doit impérativement demeurer dans le cadre de la discipline partisane. N'oubliez jamais qu'il s'agit, d'abord, du programme du président de la République, président du parti Abdelaziz Bouteflika.» Toujours à l'adresse de ses députés, le patron du FLN poursuit : «Il ne faut pas être timide, il faut défendre le programme du gouvernement bec et ongles et sachez toujours que vous ne vous présentez pas les mains vides. Notre programme, c'est celui du Président et notre bilan, c'est son bilan depuis 1999.» Ceci au plan politique.

Au plan strictement organique et interne, et faisant allusion à certains mécontents à la suite de l'annonce officielle des listes électorales du parti pour les dernières législatives, Ould-Abbès lancera aux 161 nouveaux députés : «Je tiens, encore une fois, à vous féliciter pour votre élection et sachez que je suis fier d'avoir signé vos agréments pour représenter le parti lors des dernières législatives. L'élite du FLN est là, dans cette salle. Mais sachez que votre mission n'est pas facile. Le FLN doit d'ores et déjà préparer les élections locales qui se tiendront dans trois mois, mais, surtout, les élections présidentielles de 2019 et vous savez tous qui est notre candidat naturel.» Enfin, et en réponse à une question d'un confrère au sujet de rumeurs faisant état d'une instance que présiderait Saïd Bouhadja et qui serait chargée de préparer les élections locales, Ould-Abbès répondra sereinement : «Le FLN a une direction.

Il a un président, un secrétaire général, un bureau politique et un comité central. Que cela plaise ou pas à certains ! Y compris au sein des instances dirigeantes !» Toujours au sujet de certains mécontents à la suite de l'annonce des nouvelles nominations aux nouvelles structures du parti, le SG dira, d'un ton ferme : «Il n'y a pas de super-militants au FLN.

Désormais, il s'agit de construire un parti moderne et sérieux. C'est fini le temps des combines et des super-militants !» Il fait, bien sûr, allusion, ici, à la mise à l'écart de Tliba et Djemaï.

K. A.

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Un hommage aux réfugiés sahraouis

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a célébré, hier, à l'Ecole nationale d'administration (ENA), la Journée mondiale des réfugiés (20 juin) qui coïncide également avec la célébration de la Journée du réfugié africain.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - L'occasion pour les présents de rappeler les efforts de l'Algérie en faveur de cette frange de la population. Notamment les réfugiés sahraouis qui vivent depuis 40 ans sous le joug du colonialisme marocain.

«La question des réfugiés n'est pas étrangère à la population algérienne qui a eu à en subir les méfaits sous le colonialisme français, et c'est ce qui explique la trajectoire que l'Algérie a retenue au lendemain de son indépendance», a déclaré l'ambassadeur Lazhar Soualem, directeur des Droits de l'Homme et du développement social et des affaires culturelles au ministère des Affaires étrangères, à l'ouverture des travaux du séminaire. Il a ajouté que l'Algérie a été, au lendemain de son indépendance et pendant plusieurs années, une terre d'asile à de nombreux réfugiés politiques et révolutionnaires qui ont trouvé en elle «l'accueil, la protection et l'assistance».

L'Algérie est consciente des souffrances subies par les réfugiés, du fait que durant la guerre de Libération, des centaines de milliers d'Algériens ont vécu comme réfugiés en Tunisie et au Maroc, après avoir quitté leur domicile pour échapper aux persécutions et à l'injustice qui leur avaient été infligées par le colonisateur dans leur propre pays», a souligné la présidente du CNDH, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki.

La présidente du CNDH a indiqué que la célébration de cette journée est l'occasion «de manifester à cette catégorie de personnes la solidarité du monde, en œuvrant à améliorer leur situation par le fait d'accorder plus de soutien au Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), pour qu'il puisse assurer leur protection et leur fournir l'assistance et l'aide nécessaires».

L'Assemblée générale des Nations-Unies, en choisissant la journée du 20 juin, depuis 2001, comme Journée mondiale des réfugiés, commémorait à la fois le cinquantième anniversaire de la Convention relative au statut de réfugiés de 1951, et le cinquantième anniversaire de la création du HCR. L'Organisation de l'Union africaine (OUA) a accepté que cette journée coïncide avec la Journée du réfugié africain. Présent à cette rencontre, Hamed Anwar Ahmed Boukhari, représentant en Algérie du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, a estimé à 65 millions le nombre de personnes déplacées de force à travers le monde, dont la moitié est composée d'enfants, souvent issues des pays en voie de développement.

Photo : DR

Accueil, protection et assistance pour tous les réfugiés en Algérie.

Les motifs de déplacement ont souvent trait à la guerre et aux conflits internes.

Y. D.